

La Gazette

Saint-Quentin-en-Yvelines

YVELINES
**LE SECOND TOUR
DE LA PRÉSIDENTIELLE
DANS VOS
COMMUNES**

Actu page 4

Le secteur de la gare va être réaménagé à l'horizon de dix ans

Dossier page 2

Un écoquartier
de 550 logements
doit sortir de terre
dans ce secteur
de Coignières, pour
l'heure isolé du
reste de la ville et en
proie à la pollution
atmosphérique.



Actu page 5

ÉLANCOURT
L'univers
de Koh-Lanta
s'invite
à France
Miniature

■ COIGNIÈRES

La Ville se tourne vers l'environnement
et les mobilités douces **Page 6**

■ MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Des food trucks pour dynamiser
les quartiers **Page 7**

■ TRAPPES

Le plastique,
c'est fantastique ! **Page 9**

■ FAITS DIVERS

SQY : Une nouvelle affaire de triche
secoue l'UVSQ **Page 10**

■ SPORT

L'URC78 ne jouera finalement
pas les phases finales **Page 12**

■ CULTURE

SQY : Une balade à vélo à la découverte
de l'étang de l'Île de loisirs **Page 14**

ÉLANCOURT
COLLINE 2024 :
UNE NOUVELLE PHASE
DE CONCERTATION
EST LANCÉE

Actu page 7



Actu page 8

SQY
Deux étudiants
ukrainiens de
l'UVSQ livrent
leur point
de vue sur
la guerre
en Ukraine



Actu page 9

SQY
Cette
entreprise
veut créer un
traitement
contre la
myopathie de
Duchenne

En 2022,
profitez d'une

G SQY

visibilité optimale

auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés - 78180 Montigny-le-Bretonneux

COIGNIÈRES

Le secteur de la gare va être réaménagé à l'horizon de dix ans

► ALEXIS CIMOLINO

C'est l'un des projets d'aménagement majeurs dans la commune et à Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY). Le secteur de la gare de Coignières sera profondément réaménagé, d'ici une dizaine d'années, afin d'y créer un nouvel écoquartier qui comprendra notamment 550 logements, dont 30 % de logements sociaux.

« Il y a des obligations au niveau du Sdrif (Schéma directeur de la région Île-de-France), c'est de construire là où il y a du transport, a rappelé le maire de Coignières, Didier Fischer (DVG), face à la presse le 24 mars. Donc, l'idée, c'est de construire ces 550 logements là où il y a la gare. » Il ajoute que ce projet va aussi obliger à requalifier les Zones d'activités (ZA) du secteur, car « on va prendre sur la ZA pour construire ». « Ça va nous obliger à faire quelque chose de plus moderne, car on est quand même sur des zones des années 1970-80. Les modes de consommation changent, et si

on n'intervient pas maintenant, dans dix ans, il sera trop tard, on n'aura que des friches commerciales et industrielles dans le secteur. »

La vétusté des ZA, datant d'il y a 40 ou 50 ans, fait partie des nombreux inconvénients de ce quartier, pourtant central avant que la N10 ne coupe Coignières en deux. « Et on voit ce qu'elle est devenue aujourd'hui, une quatre voies », regrette le maire. Aujourd'hui, ce quartier est « coupé du centre-ville, enclavé entre la voie ferrée et la N10, c'est sûrement un des quartiers les plus pollués de Coignières. Vous êtes à proximité de la N10, avec beaucoup d'activités commerciales », constate Didier Fischer.

« On ne construira pas un deuxième Coignières »

« C'est aussi une zone [...] où, lorsque la N10 est totalement saturée, les gens circulent pour éviter les embouteillages, ajoute-t-il. Aux heures de pointe, vous avez un défilé de véhicules très



Ce quartier est « coupé du centre-ville, enclavé entre la voie ferrée et la N10, c'est sûrement un des quartiers les plus pollués de Coignières », affirme le maire.

important (environ 69 000 voitures/jour sur la N10, Ndlr). » Sans oublier les dépôts pétroliers, où sont notamment pratiquées « des activités de concassage de matériaux qui créent une pollution atmosphérique importante », concède l'élus, soulignant d'autre part « qu'il n'y a pas, à part la gare, d'équipement public dans ce secteur ».

« Donc tout ça ne rend pas très qualitatif le quartier. Il y a vraiment une situation très problématique, résume-t-il. Les habitants se sentent relégués. » Environ 600 habitants, et près de 1 000 si on ajoute ceux du Pont de Chevreuse, également situé de ce côté de la N10. Didier Fischer indique qu'ils seront bien sûr consultés dans la construction du futur quartier. Lors du conseil municipal du 29 mars, les élus devaient voter une délibération cadre fixant « notamment la concertation avec les habitants de ces quartiers, pour son évolution, car [...] ce n'est pas en claquant des doigts ou en disant "C'est comme ça que je veux" que les choses vont se faire. Il faut quand même que les habitants aient leur mot à dire sur l'évolution de leur quartier. D'autant plus qu'ils nous disent qu'ils se sentent relégués », explique le maire.

La Ville souhaite par ailleurs bien sûr inscrire ce projet de nouveau quartier à la révision de son Plan local d'urbanisme (PLU), au sujet de laquelle une réunion publique avait lieu le 20 avril (voir page 6). Le maire déplore toutefois une participation insuffisante, voire inexistante, des habitants du secteur à l'élaboration du nouveau PLU. « Donc l'idée, c'est d'essayer de préparer cette concertation en amont, et d'inscrire vraiment le phé-

nomène de concertation dans l'évolution du quartier », affirme-t-il.

« C'est un vrai pari, car faire un écoquartier dans un lieu aussi enclavé, pollué, il y a tout un travail, avant même de construire les premières habitations, qui va consister à essayer d'améliorer le cadre de ce lieu », souligne l'édile. Ainsi, une étude va être lancée par SQY, la municipalité ayant insisté pour que celle-ci prenne en compte la N10. « Jusque-là, il y avait une étude prévue dans le cadre du PLU, mais qui s'arrêtait à la N10, d'après Didier Fischer. C'est un élément essentiel, un élément de fracture, de rupture territoriale. Donc il faut l'englober pour penser la réunification des deux parties de la ville. » Le maire prévient : « On ne construira pas un deuxième Coignières, il faut que ça soit le même, qu'on arrive à réunir la ville. »

Didier Fischer rappelle également que cet aménagement du secteur gare est « un projet à long terme, ça ne va pas se faire demain ». Il parle d'une « évolution à dix ans » minimum et évoque l'importance, avant d'entreprendre la construction des habitations, de « maîtriser le foncier, car on n'a pas forcément envie de faire appel tout de suite à des promoteurs ». L'idée étant d'éviter le bétonnage à outrance.

Pour ce faire, la Ville utilise l'arme de la création d'une zone d'aménagement différé. « Ça permet de refuser des permis de construire, explique le maire. Pendant une douzaine d'années, on est tranquilles, car c'est parfois compliqué de refuser des permis de construire. Quand tout colle, le maire est obligé [d'accepter]. Si on refuse, on est attaqués, et, à ce

moment-là, ils ont gain de cause. [...] Si on arrive à retarder l'opération de plus de deux ans, comme, eux, ils (les promoteurs, Ndlr) ont des capitaux à placer, ils vont voir ailleurs. » La Ville s'est entourée de l'Établissement public foncier d'Île-de-France (Epfi) et a passé convention avec le Département. « Cela nous donne une force de frappe d'une quarantaine de millions d'euros pour racheter des terrains, et préempter du foncier », confie Didier Fischer, ajoutant que l'« on commence à préempter ». « Ce n'est pas encore suffisant pour faire notre quartier, mais ça va le devenir », assure-t-il.

Créer « un urbanisme transitoire » en attendant

En attendant de voir le quartier sortir de terre, l'édile met en avant l'idée « d'avancer sur un urbanisme transitoire dans les années qui viennent, d'essayer de proposer à la population des premiers équipements ». La commune a déjà préempté dans cette zone quelques biens qui pourraient être rapidement utilisés. Le maire cite l'exemple d'une petite propriété de 150 m² rue du four à Chaux. Il évoque la possibilité d'y mettre en place « une activité solidaire ». « Ça pourrait être une première étape pour y faire un premier jardin d'insertion notamment, avec une maison qui pourrait être utilisée pour différents types d'activités, notamment en intérieur. On prévoit ça dès cette année », précise-t-il, évoquant aussi l'arrivée dans le quartier des Restos du cœur ou bien de la coopérative d'entrepreneurs La Forge, ou encore l'éventualité d'aménager des espaces de coworking et un square pour enfants.

Tout ceci irait dans le sens de ce que doit être un écoquartier, selon le maire. À savoir, « pas seulement des bâtiments construits selon des normes très précises d'économie d'énergie et [...] quelques arbres là où il n'y a que de minéral », mais aussi « un état d'esprit, faire appel à la participation des habitants, de la concertation, [...] une implication plus forte de la population dans l'évolution du quartier. Tout ça doit créer une dynamique sur la ville ». Ainsi, il l'affirme, ces premiers aménagements commenceraient « à faire évoluer un peu le quartier, avant une évolution beaucoup plus forte d'ici une dizaine d'années ». ■

Vers un rétrécissement de la N10 à l'entrée du quartier ?

Le projet du futur quartier de la gare, à Coignières, pourrait s'accompagner d'une requalification de la N10 en plusieurs points, notamment à l'entrée du quartier, au croisement avec l'avenue de la Gare. C'est en tout cas ce que souhaite et ce qu'a évoqué le maire de Coignières, Didier Fischer (DVG), lors d'un point presse le 24 mars. « On est montés au créneau auprès de toutes les autorités pour que l'on prenne en compte notamment au sein du CPER (Contrat de plan État-Région, document permettant une convergence des financements entre l'État et les régions en faveur de projets structurants pour l'aménagement du territoire, Ndlr) cette requalification de la N10 », a-t-il indiqué.

Néanmoins, cette requalification ne serait pas forcément synonyme d'enfouissement, « car ça paraît très compliqué à cet endroit-là. Il faudrait au moins faire en sorte qu'on puisse traverser beaucoup plus simplement, qu'il n'y ait pas cette rupture », explique Didier Fischer. Après consultation d'architectes, la Ville a semblé retenir la solution d'un boulevard urbain. « On limiterait la vitesse à 50 km/h (contre 70 km/h actuellement, Ndlr) ; On rétrécirait les voies et on y adjoindrait peut-être une passerelle pour la mobilité douce. On végétaliserait, de façon à [...] ce que cette coupure ne soit plus la coupure [d']aujourd'hui, que l'on puisse plus facilement traverser », énumère-t-il, assurant que « c'est des choses qui ont été faites dans d'autres villes, et qui fonctionnent plutôt bien ».

Au départ, la Mairie avait réclamé deux points d'enfouissement, avec deux passages couverts. Si cela reste toujours envisageable au carrefour des Fontaines, cette solution apparaît plus compliquée au croisement du futur quartier. « Par exemple, sur la rue du four à Chaux, c'est relativement étroit et quasiment pas faisable, sinon il faut abattre toutes les maisons autour. Or, on a des constructions du XVIII^e ou XIX^e, ce serait dommage de détruire ce patrimoine », justifie Didier Fischer. « Donc une mixité serait possible pour relier les deux Coignières, et permettre un peu moins de pollution », conclut-il.

“ Elle est devenue notre
grande petite sœur. ”

ÉMINE ET CÉLINE
sœurs de Meryem.

Dans la famille, Meryem a toujours été la plus timide, la plus réservée. Et puis lorsqu'elle a commencé à travailler chez Lidl, elle a gagné en assurance. Elle a acquis une aisance naturelle en même temps qu'elle accédait à de nouvelles responsabilités. Ce n'est plus la petite dernière, c'est une femme accomplie.

Entendre par la bouche de leurs proches que ce qui se joue entre nos employés et Lidl, c'est souvent bien plus qu'un job, nous rend particulièrement heureux et fiers. Nous vous invitons à découvrir le témoignage d'Émine et Céline et d'autres proches de collaborateurs sur www.lidl.fr/bien-plus-qu-un-job



**BIEN
PLUS!
QU'UN JOB**

MERYEM
Équipière
Polyvalente,
travaille chez Lidl
depuis 2018
dans l'Eure.

YVELINES

Et maintenant, place aux législatives !

Largement vainqueur du second tour de l'élection présidentielle dans les Yvelines, Emmanuel Macron va devoir construire une majorité de gouvernement. Contrairement à 2017, le bilan du dernier mandat pèsera forcément dans le choix des électeurs. La campagne qui s'ouvre s'annonce d'ores et déjà passionnante.

► DAVID CANOVA

Pour ce second tour de l'élection présidentielle, les Yvelines n'ont pas fait dans la demi-mesure. Les électeurs Yvelinois ont donné Emmanuel Macron (LREM) largement gagnant avec 71,05 % contre 28,95 % pour Marine Le Pen (RN). Un score qui dépasse de loin le résultat national donnant Emmanuel Macron vainqueur à 58,5 %, mais qui ne peut pas faire oublier que l'abstention a atteint un niveau record depuis plus de 50 ans en France avec plus de 28 %.

Il faut dire que, dans les Yvelines, de nombreux élus, tous bords confondus, avaient appelé à faire barrage au Rassemblement national et à voter parfois à contrecœur pour Emmanuel Macron. Dans son communiqué, le président du conseil départemental et président des Républicains 78, Pierre Bédier (LR), a souligné « le soulagement républicain de la victoire sur l'extrémisme lèpéniste, ajoutant qu'il faut maintenant



À la Commanderie, les électeurs se déplacent toujours pour voter.

engager la campagne des élections législatives pour construire une opposition ferme mais constructive, respectueuse du choix des Français tout en proposant un contre-pouvoir indispensable pour permettre des réformes nécessaires, justes et acceptables ».

Car, effectivement, tout l'enjeu va désormais se reporter sur les élections législatives qui se dérouleront les 12 et 19 juin prochains. Dans un département fortement ancré à

droite et qui pourtant avait donné un second tour Mélenchon-Macron, les législatives s'annoncent particulièrement intéressantes. Les deux anciens partis républicains de gouvernement, LR et PS, bien enracinés localement, vont-ils retrouver quelques couleurs à l'Assemblée nationale ?

Pour rappel, en 2017, seuls deux députés LR étaient représentés lors des dernières législatives dans les douze circonscriptions que comptent les Yvelines. Cependant, les rapports de force ne sont plus les mêmes qu'en 2017. La majorité sortante devra également faire face cette fois-ci à son bilan. Tout juste élu, le président n'aura plus la perspective d'un autre mandat, ce qui risque bien également d'aiguiser les appétits. De leur côté, les électeurs ne seront plus forcément dans la perspective de laisser sa chance à la nouveauté. Ils pourraient aussi décider de mettre en

place des oppositions suffisamment fortes pour exercer un réel contre-pouvoir, sans forcément parler de cohabitation. Sans aucun représentant dans les Yvelines, la gauche,

ou plutôt les gauches, auront sans doute à cœur de sauver l'honneur en 2022. La campagne des législatives s'annonce d'ores et déjà passionnante. ■

Résultats ville par ville

Emmanuel Macron (LREM) - Marine Le Pen (RN)

Coignières		Maurepas	
Participation.....	68 %	Participation.....	71,81 %
Emmanuel Macron.....	69 %	Emmanuel Macron.....	70,99 %
Marine Le Pen.....	31 %	Marine Le Pen.....	29,01 %
Élancourt		Montigny-le-Bretonneux	
Participation.....	72,60 %	Participation.....	74,69 %
Emmanuel Macron.....	73,05 %	Emmanuel Macron.....	77,10 %
Marine Le Pen.....	26,95 %	Marine Le Pen.....	22,90 %
Guyancourt		Plaisir	
Participation.....	69,79 %	Participation.....	70,64 %
Emmanuel Macron.....	75,24 %	Emmanuel Macron.....	71,88 %
Marine Le Pen.....	24,76 %	Marine Le Pen.....	28,12 %
La Verrière		Trappes	
Participation.....	59,20 %	Participation.....	58,69 %
Emmanuel Macron.....	72,93 %	Emmanuel Macron.....	74,10 %
Marine Le Pen.....	27,07 %	Marine Le Pen.....	25,90 %
Les Clayes-sous-Bois		Villepreux	
Participation.....	71,57 %	Participation.....	76,39 %
Emmanuel Macron.....	69,44 %	Emmanuel Macron.....	69,75 %
Marine Le Pen.....	30,56 %	Marine Le Pen.....	30,25 %
Magny-les-Hameaux		Voisins-le-Bretonneux	
Participation.....	72,49 %	Participation.....	81,78 %
Emmanuel Macron.....	71,43 %	Emmanuel Macron.....	77,11 %
Marine Le Pen.....	28,57 %	Marine Le Pen.....	22,89 %

MAUREPAS

Le DigiTruck, une salle de classe connectée et itinérante pour favoriser l'inclusion numérique

Ce camion sillonne l'Île-de-France pour proposer des ateliers gratuits liés à l'utilisation d'outils informatiques et de ressources numériques. Il sera présent à Maurepas, place du marché, jusqu'au 29 avril.

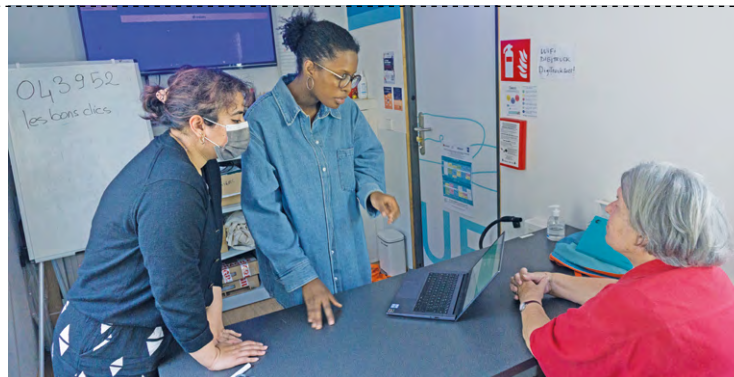
► ALEXIS CIMOLINO

De l'extérieur, cette remorque de camion ne passe pas forcément inaperçue sur la place du marché de Maurepas. Et, à l'intérieur, on trouve tables, chaises, tableau numérique, ainsi que des ordinateurs, tablettes et smartphones reconditionnés. Du matériel informatique fourni par Huawei, qui est à l'origine de ce dispositif, appelé DigiTruck. Le géant chinois des technologies s'est associé à l'entreprise d'économie sociale et solidaire CloseTheGap et à l'association d'inclusion numérique WeTechCare pour mettre en place ce dispositif proposant des cours gratuits d'initiation à l'utilisation des outils numériques, et qui fait étape à Maurepas jusqu'au 29 avril.

« L'inclusion numérique, c'est au-delà des réseaux, de la couverture réseau et du matériel. C'est aussi apporter les

compétences numériques à ceux qui en ont besoin et ceux qui sont éloignés du numérique, explique-t-on du côté de Huawei. Il y a une réelle fracture numérique en France. On s'est basé sur une étude du baromètre numérique 2021 réalisée par le Credoc, 35 % éprouvent au moins une forme de difficulté, les empêchant d'utiliser pleinement les outils numériques. Donc, nous, en tant qu'entreprise de la tech, on a estimé qu'il était de notre responsabilité d'agir pour l'inclusion numérique à travers un programme de formation gratuit. »

Un programme dispensé par WeTechCare, tandis que CloseTheGap met notamment à disposition le camion, transformé donc en salle de classe connectée et itinérante. « On contacte les collectivités en fonction de si elles aussi ont à cœur de s'engager



« Ils posent pas mal de questions, et c'est tant mieux, constate Caroline Viphakone, l'une des formatrices/animatrices. À partir du moment où ils comprennent l'utilité, le sens, ils assimilent mieux. »

sur ce sujet, si elles ont une politique d'inclusion numérique, et si elles nous remontent aussi ce besoin, indique Huawei. Et une fois qu'on est tombés d'accord pour venir dans leur ville, on construit le programme avec la mairie. Elle nous met en lien avec les différentes organisations et structures sociales, le Pôle emploi, différentes associations. »

Des Maurepasien ont ainsi pu suivre des séances autour de la découverte des bases de l'informatique, de la sécurisation du PC, de la découverte d'internet, du téléchargement d'applications smartphone, du traitement de texte, de la recherche d'emploi en ligne. D'autres thèmes, comme l'utilisation de Doctolib ou la boîte mail, devaient être abordés lors de la deuxième semaine.

Parmi les participants, beaucoup de personnes âgées, comme Jackie Ferret, 77 ans, rencontrée lors d'un atelier consacré aux premiers pas sur internet. « Je suis, comme beaucoup de personnes de mon âge, je pense, complètement perdue et incapable de me débrouiller seule. Donc je voudrais avoir des notions pour pouvoir si possible m'en servir (des outils informatiques, Ndlr) », confie-t-elle, espérant pouvoir « [s']y intéresser et essayer de continuer seule », elle qui possède une tablette sans savoir l'utiliser. « Elle (la formatrice, Ndlr) m'a fait découvrir plein de choses que je ne connaissais pas [dessus], raconte-t-elle. Les petits-enfants, ils sont bien gentils, mais il faut que ça aille vite. »

Pour encadrer, deux formatrices/animatrices de WeTechCare, dont

Caroline Viphakone. « Ils posent pas mal de questions, et c'est tant mieux, ça veut dire qu'ils sont assez curieux, ils veulent comprendre, constate-t-elle. À partir du moment où ils comprennent l'utilité, le sens, ils assimilent mieux. » D'un manière générale, le DigiTruck s'adresse à « tous les publics, que ce soit des jeunes actifs [...] qui voudraient en apprendre sur mettre un CV en page, postuler en ligne, déclarer ses impôts en ligne ..., mais aussi des seniors », avec bien sûr une priorité pour « ceux qui ont des difficultés avec le numérique, et qui en sont éloignés », affirme-t-on du côté de Huawei.

À Maurepas, deux personnes sont venues lors de la première demi-journée, et, le deuxième jour, quatre le matin et cinq l'après-midi. Le DigiTruck avait également attiré 1 500 participants lors de sa première édition, dans les Hauts-de-France, et plus de 500 lors de ses deux premiers mois de passage en Île-de-France (Paris puis Noisy-le-Grand). Un bilan que Huawei juge positif, rappelant que le dispositif va continuer. La prochaine étape sera à Montereau-Fault-Yonne (Seine-et-Marne). En attendant, une inauguration est prévue le 27 avril à 18 h à Maurepas, où il continue à proposer des ateliers cette semaine. Inscriptions au 06 46 75 98 25. ■



■ EN IMAGE

ÉLANCOURT L'univers de Koh-Lanta s'invite à France Miniature

Jeux d'eau, ponts de singes, poteaux et totem d'immunité. Les adeptes de Koh-Lanta peuvent maintenant découvrir ces éléments à France Miniature. Le parc élancourtois de monuments à taille réduite a inauguré le 20 avril un espace consacré au célèbre jeu télévisé, en présence notamment de Clémence Castel, double gagnante de l'émission. « Je suis honorée d'être en quelque sorte l'ambassadrice et la marraine de cet univers », a-t-elle déclaré. *Je trouve génial de rendre l'accès possible à une petite partie de Koh-Lanta aux familles, aux enfants, qui sont attirés par l'émission.* » France Miniature, qui souhaitait « une zone humide », « de l'aventure », « quelque chose [...] d'un peu exotique », selon son directeur Fabrice Lallour, a présenté son projet à la société productrice de Koh-Lanta, ALP, qui l'a validé. Pour le plus grand bonheur des fans de l'émission.

VILLEPREUX

Le site internet de Villepreux a fait peau neuve

La municipalité a rendu son site internet plus accessible à tous.

Désormais, le site internet de Villepreux respecte la norme RGAA (Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité). Les services et les contenus sont accessibles aux personnes handicapées : perception visuelle du contenu facilitée ; contenu présenté de différentes manières sans perte d'information ni de structure ; éléments d'orientation fournis à l'utilisateur ; toutes les fonctionnalités accessibles au clavier ; temps de lecture et d'utilisation du contenu accru ; fonctionnement des pages de manière intuitive ; aide à la correction des erreurs de saisie ; optimisation de la compatibilité avec les utilisations actuelles et futures.

LA GAZETTE DE SQY

Pitch Immo
pense l'immobilier différemment,
à vos côtés,
et localement pour être plus
proche de vos attentes.

Nous construisons un immobilier
responsable, humain, intégré
localement, au service de la ville
et pensé pour la qualité de vie.

Pitch Immo

UNE MARQUE ALTAREA



PITCHIMMO.FR

0 800 123 123

Service & appel
gratuits

Illustration non contractuelle due à une libre interprétation de l'illustrateur et susceptible de modifications. Concernant la topographie des lieux et les façades des bâtiments, se référer au permis de construire de la Résidence Onyx à Saint-Cloud (92). Pitch Immo - 87, rue de Richelieu 75002 Paris - SNC au capital de 75 000 000 €. RCS Paris 422 989715 - - Novembre 2021

COIGNIÈRES

Une ville future tournée vers la protection de l'environnement et les mobilités douces

Une vingtaine de personnes étaient présentes le mercredi 20 avril pour suivre une réunion sur la restitution de la première phase de concertation du PLU.

Réunion dirigée par le maire, Didier Fischer (DVG), en présence d'adjoints, d'élus et de Caroline Zoubiri et Léa Assouline, urbanistes à SQY.

► PIERRE PONLEVÉ

La réunion, qui s'est déroulée de 19 h 30 à 21 h 30, a porté sur cinq grands thèmes qui étaient la protection de l'environnement, le paysage et le cadre de vie, les données socio-économiques, la mobilité et les déplacements, et une commune active et attractive.

Concernant la protection de l'environnement, « un des objectifs est de connecter la trame verte et bleue à une échelle régionale », explique Caroline Zoubiri, urbaniste à SQY. « 62 % de Coignières est composé d'espaces naturels à préserver pour permettre à la faune et la flore de vivre sur le territoire sereinement, car nous avons répertorié six espèces protégées dans la ville », abonde Léa Assouline, également urbaniste à SQY. Le souhait des habitants de soutenir l'agriculture locale, en parallèle du développement des circuits courts, a été entendu car Coignières présente 20,5 % de zones agricoles, dont 70 % d'agriculture biologique.

Les deux urbanistes ont aussi évoqué des enjeux importants comme la

renaturation des espaces imperméabilisés, la végétalisation des espaces publics et des zones commerciales, ou encore la création d'îlots de fraîcheur, qui seront déterminants pour les villes de demain.

Au niveau du paysage et du cadre de vie, « les entrées de ville sont peu lisibles et peu qualitatives, notamment quand on arrive depuis Maurepas, il faut clarifier cela », explique Léa Assouline. « Il faut également ouvrir davantage les espaces agricoles et les forêts », poursuit-elle. « Autour de l'église, pour laquelle la commune a fait une demande de classement parmi les monuments historiques, il faut améliorer cet îlot central avec la création d'une zone piétonne plus sécurisée », explique Didier Fischer, maire DVG de Coignières.

« Nous souhaitons préserver le caractère rural de la ville tout en réduisant les impacts négatifs (pollution sonore et visuelle) amenés par la RN10 et la voie ferrée. Il est temps de supprimer la fracture est/ouest de la commune », déclarent les deux urbanistes. Il y a précisément

4 386 habitants à Coignières. C'est la commune « la moins dense de l'agglomération » a bien rappelé le maire. 500 logements, imposés par l'État, devront être construits à Coignières d'ici 30 ans. « Le Schéma directeur de la Région Île-de-France (Sdrif), préconise une urbanisation à proximité des gares pour éviter de multiplier les déplacements en voiture et favoriser les transports en commun », explique Caroline Zoubiri face à la crainte d'une habitante qui « trouve étonnant de construire à proximité d'une gare en raison des nuisances sonores ».

Pour les mobilités et déplacements, le constat fait sur la voiture est péjoratif. « Apaiser la RN10, où 68 800 voitures circulent chaque jour, est indispensable pour faciliter la traversée et réduire les fractures urbaines », commente une urbaniste sur ce thème ô combien important pour les habitants.

Au sujet de la gare, qui date de 1902, elle est « trop peu fréquentée », selon une habitante. « Il n'y a plus aucun personnel dans la gare pour aider les per-



ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

La ville de Coignières a fait une demande pour que son église soit classée parmi les monuments historiques.

sonnes à mobilité réduite (PMR) et si vous avez un problème, il faut appuyer sur un bouton en espérant obtenir une réponse », se désole l'édile. Pour améliorer la circulation dans la ville, les mobilités douces doivent être davantage développées car 60 % des Coignériens utilisent encore leur voiture. « Les trottinettes électriques sont pratiques, mais elles sont déjà très mal parkées et empêchent justement la mobilité car elles sont soit toutes à un endroit, soit en travers des trottoirs et des pistes cyclables », témoigne un habitant.

« La société chargée de la gestion des trottinettes les ramasse et les remet dans les bons emplacements, mais, oui, vous avez raison, il faut améliorer les usages et les stationnements. Dans un avenir proche, nous voulons faire des liaisons en trottinette avec les communes voisines du Perray-en-Yvelines et des Essarts-le-Roi », a annoncé Didier Fischer. Enfin, la volonté de développer les pistes cyclables a été approuvée par tous. « Il n'y a pas de réseau bien défini

sur nos pistes cyclables, comme je dis souvent, elles commencent n'importe où et finissent nulle part. Nous allons remédier à cela, car elles sont parfois dangereuses », a précisé le maire.

Niveau attractivité, le « manque de grosses entreprises attractives » relevé par une habitante, a été souligné par les urbanistes, tout comme la volonté de créer un nouveau « lieu de vie, comme un café » évoqué par un autre habitant. « Nous avons 6 000 emplois salariés sur la commune pour seulement 2 000 actifs. Il y a une inadéquation entre le profil des actifs et les emplois qui sont proposés sur le territoire qui sont majoritairement des emplois peu qualifiés. L'économie est très peu spécialisée, donc la question c'est : décide-t-on de se spécialiser dans un seul domaine et d'y exceller ou alors vise-t-on plusieurs champs d'activités ? », a ajouté Léa Assouline. « L'idée, avec ce PLU, c'est de faire un projet cohérent mais qui n'est pas figé dans l'avenir », a conclu Cyril Longuépée, 2^e adjoint à Coignières, chargé de l'urbanisme. ■

■ EN BREF

SQY Les chenilles processionnaires sont là

SQY organise une lutte contre les processionnaires du chêne et du pin afin de réguler au mieux l'intensité des foyers sur notre territoire.



ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

Différents types de lutte sont utilisés pour se débarrasser des chenilles processionnaires.

Depuis plusieurs années, différents moyens d'action sont mis en place par SQY pour lutter contre la chenille processionnaire : une lutte biologique par aspersion d'une bactérie d'origine naturelle, la gestion d'espaces qui favorise la présence de prédateurs, une lutte biologique intégrée par la pose de nichoirs à mésanges, une lutte mécanique

(brulage ou aspiration pour les cocons/échenillage) et enfin une lutte mécanique par la pose d'éco-pièges uniquement sur les pins.

Il est recommandé de : ne pas toucher les chenilles ou leur nid (en particulier aux enfants et aux animaux), ne pas se promener sous les arbres porteurs de nids, porter des vêtements longs en cas de promenade, éviter de se frotter les yeux pendant ou au retour d'une balade, bien laver les fruits et les légumes de son jardin, éviter de faire sécher le linge à côté d'arbres infestés.

En cas de suspicion d'exposition aux chenilles, prendre une douche et changer de vêtements. En cas de réaction allergique au niveau des yeux, de la peau ou des voies respiratoires, consulter un médecin. ■

■ EN BREF

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Montigny recherche des bénévoles pour les JOP 2024

La Ville peut proposer 330 volontaires pour les JOP 2024.

Dans le cadre des JOP 2024, le comité d'organisation des jeux olympiques va engager 45 000 volontaires. La ville de Montigny-le-Bretonneux peut proposer 330 habitants en tant que ville hôte. Les bénévoles ainsi recrutés assureront différentes missions comme l'accueil, l'orientation et l'assistance aux spectateurs, participants et parties prenantes ; un support aux opérations sportives ; un soutien opérationnel à l'organisation ; des transports ; du soutien aux services médicaux ou encore un support aux cérémonies.

Comment faire pour entrer dans le programme des volontaires ? Toutes les personnes ayant plus de 18 ans au 1^{er} janvier 2024 peuvent participer, quels que soient leur âge, leur condition physique, leur situation professionnelle... On ne doit pas être sportif pour participer



ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

Le Velodrome National, l'un des quatre sites olympiques de SQY, accueillera les bénévoles pour les JOP 2024.

aux JOP, mais on doit avoir l'esprit d'équipe et respecter la charte des volontaires ! Des missions seront réservées aux personnes porteuses de handicap. Pour être volontaire, il faut en outre être disponible 10 jours pendant la période.

Pour vous inscrire, rien de plus simple : il faut remplir le formulaire

en ligne sur le site internet de la ville. Ensuite, la Ville vous contacte pour vous proposer des missions bénévoles afin d'évaluer vos compétences (ponctualité, contact avec le public, esprit d'équipe...). Enfin, si vous êtes sélectionné par la ville, vous accéderez au portail d'inscription des volontaires un mois avant l'ouverture au public. ■

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Des food trucks pour dynamiser les quartiers

Depuis le 1^{er} avril, la Ville met à disposition des emplacements pour food trucks à proximité de ses centres commerciaux de quartier.

► DAVID CANOVA



La municipalité a décidé de favoriser l'implantation de food trucks et de commerces ambulants sur son territoire.

Contrairement à de nombreuses communes, la ville de Montigny-le-Bretonneux possède une spécificité bien particulière. La plupart de ses quartiers disposent en effet de leurs propres centres commerciaux de proximité. « Cela date de la construction de la ville nouvelle », rappelle Lorrain Merckaert, le maire DVD de Montigny-le-Bretonneux.

Une spécificité d'autant plus importante que, depuis la crise sanitaire

du Covid, les consommateurs se sont majoritairement tournés vers leurs commerces de proximité. Ils proposent le plus souvent une offre diversifiée pour les achats quotidiens, y compris le dimanche matin.

Pour conserver cette dynamique et créer un nouvel élan, la municipalité a décidé de favoriser l'implantation de food trucks et de commerces ambulants sur son territoire. « Nous voulons tenter l'expé-

rience pour apporter quelque chose en plus à nos centres commerciaux de proximité, explique le maire. Pour cela, nous ouvrons toute une série d'emplacements nouveaux. »

En fort développement ces dernières années, le « food truck » ou « camion-cantine ambulant » est inspiré à l'origine d'un concept new-yorkais. S'ils ne semblent pas être un concept nouveau au regard des camions à pizzas ou encore les baraques à frites, ils se positionnent comme une option plus saine que les fast-foods à l'heure du déjeuner.

Cette demande, très forte chez les consommateurs aujourd'hui, fait aussi leur originalité. Au-delà des burgers maison très appréciés de la clientèle, ils proposent en effet des plats, composés de produits de qualité et locaux, préparés devant les clients. Dans des zones où l'offre de restauration est relativement restreinte, ils offrent un mode de restauration rapide conjuguée à la cuisine de qualité et de proximité et souvent à des tarifs attractifs. ■

La liste des emplacements pour food trucks à Montigny-le-Bretonneux

Des emplacements food trucks sont disponibles depuis le 1^{er} avril 2022 :

- **Quartier Saint-Quentin** (devant le 14, avenue du Centre) : sur un emplacement, aucun n'est disponible les midis, l'emplacement est disponible tous les soirs de la semaine.
- **Quartier du Pas du Lac** (avenue du Vieil-Étang) : un emplacement disponible tous les jours de la semaine, midi et soir.
- **Quartier de la Sourderie** (Place J.-Cœur) : deux emplacements disponibles tous les midis et soirs de la semaine, sauf un le mardi midi, un le vendredi midi, deux le vendredi soir.
- **Quartier du Village** (devant le Club Le Village en travaux actuellement) : un emplacement disponible tous les midis et soirs de la semaine, sauf le jeudi soir et vendredi soir.

Nouveaux emplacements :

- **Quartier de la Sourderie** (parking du gymnase A. Colas, à proximité du centre aquatique, du lycée Descartes et du gymnase) : un emplacement disponible tous midis et soirs de la semaine, sauf le lundi midi, mardi midi, le mercredi soir, le jeudi midi, vendredi midi, le vendredi soir et le samedi soir.
- **Quartier du Manet** (devant le centre de loisirs A. Daudet) : un emplacement disponible tous les midis et soirs de la semaine, sauf le lundi midi, le mardi soir, le jeudi soir et le vendredi soir.
- **Quartier des Prés** (parvis du gymnase P. De Coubertin) : un emplacement disponible tous les midis et soirs de la semaine.
- **Quartier du Plan de Troux** (sur le parking du gymnase J. Maréchal) : un emplacement disponible tous les midis et soirs de la semaine.

Les autorisations d'occupation du domaine public sont consenties pour une durée d'un an de date à date.

ÉLANCOURT

Colline d'Élancourt 2024 : une nouvelle phase de concertation électronique est lancée

Dans le cadre de l'aménagement de la colline d'Élancourt pour les Jeux olympiques et paralympiques de 2024, la Solideo lance une nouvelle phase de concertation auprès des habitants.

► DAVID CANOVA

En 2024, la colline d'Élancourt, point culminant des Yvelines, accueillera les épreuves olympiques de VTT. À cette occasion, des aménagements sont réalisés par la Solideo et ses partenaires comme Saint-Quentin-en-Yvelines, pour en faire un parc sportif et paysager, adapté aux enjeux de biodiversité du site. Il bénéficiera ensuite à l'ensemble de la population du territoire.

Dans le cadre de ces aménagements futurs, le public est invité à s'informer, à donner son avis et à poser des questions sur le projet par voie électronique (PPVE). « Les contributions déposées à l'occasion de cette PPVE permettront aux équipes opérationnelles de la Solideo

de continuer à affiner le projet pour proposer des aménagements en adéquation avec les besoins des usagers », souligne la Solideo.

Un héritage durable

« L'aménagement de la colline d'Élancourt s'inscrit dans notre ambition de laisser un héritage durable, explique Nicolas Ferrand, le directeur général de la Solideo. Les Jeux de Paris 2024 sont l'opportunité de transformer ce site, friche aujourd'hui peu valorisée, pour en faire un site de loisirs et un espace naturel valorisé. La participation du public est une étape indispensable pour s'assurer de répondre aux besoins du territoire et de ses habitants. » Le public est d'ailleurs invité à contribuer sur



La colline d'Élancourt, l'un des quatre sites olympiques de SQY.

l'évaluation environnementale du projet. Chargée de la réalisation d'une soixantaine d'ouvrages pour les Jeux de Paris 2024, la Solideo les imagine pour être reconvertis en 2025 en équipements, logements et bureaux.

À l'issue de cette nouvelle procédure, une synthèse des observations, réponses et éventuelles évolutions du projet sera rendue publique sur les sites internet de la PPVE, de la préfecture des Yvelines, de la Solideo et de la CNDP (Commission nationale du débat public).

Le 17 mai prochain, la Solideo organisera une réunion publique d'information pour présenter les contributions déposées. Enfin, les équipes de la Solideo présenteront le projet final des aménagements de la colline d'Élancourt fin 2022.

Concertation électronique : collinelencourt.participationdupublic.net. Retrouvez l'ensemble des informations sur le projet de la colline d'Élancourt sur : <https://projets.ouvrages-olympiques.fr/colline-d-elancourt/> ■

SQY Déposez vos produits chimiques en déchetterie

Vos déchetteries évoluent et certaines acceptent maintenant les déchets chimiques.

Depuis le 1^{er} mars, les déchets chimiques (contenants et contenus) relevant de la filière DDS (déchets diffus spécifiques : pots de peinture, déboucheurs ménagers, solvants, produits à base de soude, etc.) peuvent être déposés à la déchetterie de Guyancourt grâce à la mise en place du dispositif ECO-DDS. Il sera possible de le faire également à la déchetterie de Montigny-le-Bretonneux à partir du 2 mai. Ce dispositif, déjà mis en place avec succès à la déchetterie d'Élancourt, a permis de collecter près de 13 tonnes de DDS entre juin et décembre 2021. Depuis le 1^{er} janvier, vous pouvez aussi déposer vos capsules de café en vrac, directement dans votre bac de tri (couverture jaune). Plus d'infos sur sqy.fr, rubrique « Services et vie pratique »

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Deux étudiants ukrainiens de l'UVSQ livrent leur point de vue sur la guerre en Ukraine

La Gazette a échangé avec deux étudiants ukrainiens à l'UVSQ, qui ont, depuis leur œil d'expatriés, évoqué la guerre dans leur pays, l'inquiétude pour leur famille, leur vision des Russes et la manière dont ils s'engagent.

► ALEXIS CIMOLINO

Cela fait deux mois que les troupes russes ont envahi l'Ukraine. Les Ukrainiens qui étaient déjà en France de longue date restent attachés à leur pays. Ils suivent ces événements à distance avec beaucoup d'attention et d'émotion. Certains étudient à Saint-Quentin-en-Yvelines, à l'UVSQ, comme Arina Smetanina, qui suit un master Management et communication des organisations.

« Je suis tout le temps cette situation. Après avoir vécu la situation au Donbass, je savais qu'il y aurait une invasion à Kiev, c'était juste une question de temps. Cet hiver, je suis allée en Ukraine pour mes vacances et il y avait beaucoup de rumeurs sur cette question. Donc c'était à 90 % sûr que ça se passerait », confie la jeune femme de 24 ans, originaire du Donbass, à Lougansk. Elle a déménagé d'abord à Kiev dès le début du conflit au Donbass en 2014, avant d'arriver en France il y a trois ans pour ses études.

Autant dire que les événements se déroulant dans son pays d'origine



Arina Smetanina, 24 ans, en master Management et communication des organisations, et Antonii Dubeu, 22 ans, étudiant en droit international et européen, sont en France depuis respectivement trois et dix ans.

ont comme un air de déjà vu. La peur, elle, est toujours là, notamment pour sa famille. « La première semaine était la plus difficile pour moi, car ma mère était encore à Kiev. Maintenant, elle est en Pologne, nous indiquait-elle le 12 avril. Ma mère a deux sœurs, et elles ont des enfants. Elles sont parties en Pologne, car une bombe est tombée juste à côté de ma maison. Je l'ai appelée et lui ai demandé de partir. » En revanche, elle connaissait une fille travaillant pour une agence de presse et qui a été tuée « près de Boutcha ou de Irpin ».

Antonii Dubeu est lui en France depuis beaucoup plus longtemps. Parti vers l'Hexagone il y a dix ans pour rejoindre son père, il étudie aujourd'hui le droit international et européen à l'UVSQ. L'étudiant de 22 ans a lui semblé surpris par l'invasion russe, et parle d'une « désillusion ». « C'était vraiment inattendu, estime-t-il. Il y a encore trois mois, je disais toujours que la Russie était un pays autoritaire, mais qui pourrait basculer vers la démocratie. [...] Là, ce n'est plus autoritaire, mais totalitaire. » Il tempère toutefois cet effet de surprise en ajoutant que

« cette menace, on l'a depuis longtemps » et que « pour les Ukrainiens, la guerre n'a pas commencé le 24 février, mais depuis huit ans » et le début des événements au Donbass.

Né à Tchernivtsi, près de la frontière avec la Roumanie, Antonii Dubeu affirme se sentir « extrêmement concerné par ce qui se passe ». « Il y a des images horribles, [mais] si on ne les voit pas, on ne va pas se rendre compte de la gravité des choses », insiste-t-il. Il s'inquiète aussi pour le sort de sa famille restée au pays. « On a pensé à aller chercher ma famille en Ukraine, mais ils étaient complètement contre. [...] Ma grand-mère s'est dit : 'Même si la guerre se rapproche, je ne quitterai pas mes animaux, je ne peux pas quitter mon chez moi'. »

Point commun entre les deux étudiants sur l'attachement de leur famille à leur terre d'origine donc. Ils se rejoignent aussi au sujet des rapports compliqués avec les Russes. Le mot de « haine » est même prononcé par Arina Smetanina. « Même après Boutcha, les Russes ont continué à ne pas s'exprimer, s'insurge-t-elle. J'ai compris que, jusqu'à la fin de mes jours, j'aurai une grande haine, peut-être pas pour tous les Russes, mais la plupart, car même les amis [Russes] que j'ai en France, ils habitent en France depuis longtemps, sont étudiants ici aussi, 90 % ne reviendront plus en Russie [...]. Mais même en habitant en France, ils gardent le silence. »

Antonii Dubeu garde lui aussi un profond ressentiment : « Les Russes, ça a toujours été mes frères. [...] En 2016-2017, on pouvait aller avec le drapeau ukrainien à Moscou, personne ne venait nous taper dessus, au contraire. [...] J'ai des amis russes et je discute toujours avec eux, même si c'est plus difficile. Mais là je ne pourrai pas leur pardonner. Pas le peuple lui-même, mais j'aurai du mal à pardonner tout ce qui se passe. »

Engagé dans des associations ukrainiennes en France, l'étudiant prévoit de reprendre des collectes lorsqu'il aura fini ses partiels qui sont, de son aveu, « les pires partiels de [sa] vie ». « Je veux participer le plus possible, me sentir utile. Je me sens un peu lâche d'être en France alors que mon peuple souffre en Ukraine », affirme-t-il. Arina Smetanina, elle, assure qu'elle va « continuer à prendre la parole sur les réseaux sociaux », mais aussi déposer de l'aide humanitaire.

Elle dit croire « vraiment » à une victoire ukrainienne dans cette guerre et parle même d'une fin cet été. Antonii Dubeu semble lui moins optimiste : « Je ne pense pas qu'il y aura une issue favorable à ce conflit. Pour Poutine, l'Ukraine ne doit pas exister. [...] Si l'Ukraine perd la guerre, il n'y aura plus d'Ukraine [...], mais si la Russie se retire, il y aura toujours une Russie. Donc je ne vois pas où est la menace pour les Russes. » ■

COIGNIÈRES

Ne jetez plus vos objets en panne, réparez-les !

L'association Coignièrès en transition prend place un samedi matin par mois dans l'école élémentaire Gabriel Bouvet. Elle propose de l'aide à ceux qui le désirent, en offrant une seconde vie à leurs objets plutôt que de les remplacer. Une démarche écologique et économique.

► PIERRE PONLEVÉ

Depuis fin 2019, l'association Coignièrès en transition, une association d'une trentaine de bénévoles, organise, dans l'école élémentaire Gabriel Bouvet, des Répar'cafés pour offrir une seconde vie à de nombreux objets voués à un avenir incertain.

Les boutiques

En plus de Coignièrès, des Répar'cafés sont disponibles dans plusieurs communes de SQY, comme à Magny-les-Hameaux ou à Villepreux. Tous les lieux ainsi que toutes les dates sont disponibles sur le site internet de l'association coignieresen-transition.fr.

Le principe est simple : « le Répar'café c'est un lieu sympa, ouvert à tous, Coigniériens ou non, pour réparer ensemble autour d'un bon café. Des bénévoles sont là avec leurs compétences et tout le matériel nécessaire pour vous aider à réparer... presque tout », peut-on lire sur le site internet de l'association.

Lutter contre l'obsolescence programmée

« Notre but principal est d'éviter de jeter et de prolonger la durée de vie des appareils », se félicite Bernard Thoorens, le président de l'association. « Depuis 2021, une loi interdit à toutes les entreprises de faire de l'obsolescence programmée, nous allons dans



Toutes sortes d'objets sont les bienvenus au Répar'café. Plutôt que de jeter et racheter, réparer est un bon moyen d'agir pour l'environnement.

ce sens là », poursuit-il. Quid du fonctionnement de l'association ? La démarche est très simple. Il suffit de venir avec ses objets détériorés ou en panne. Là, une personne vous accueille et vous fait remplir une fiche de réparation. Ensuite, les objets sont remis sur pied, avec l'aide du réparateur concerné.

« Nous ne sommes ni privés ni professionnels », explique d'emblée Bernard Thoorens. « Nous avons une trentaine d'adhérents à l'asso-

ciation. Et les réparateurs et les couturières deviennent d'office membres de Coignièrès en transition, à titre gracieux. Cela leur permet d'être couverts par notre assurance », précise le président. Bien entendu, « le réparateur s'attache à montrer, commenter et expliquer pour vous permettre d'acquérir de l'autonomie, ne pas avoir d'appréhension face à la panne pour démonter et tenter la réparation par vous-même à l'avenir », détaille le site internet.

« La municipalité nous prête une salle une fois par mois et là nous regroupons tous les ateliers au même endroit et au même moment. Nous avons affaire à toutes sortes d'objets. C'est extrêmement varié, cela va de l'ordinateur au smartphone, des meubles aux vêtements, des rasoirs électriques à la vaisselle... », explique le président.

Une boîte à dons pour ceux qui veulent

Par principe, les prestations sont entièrement gratuites, mais une boîte à dons est néanmoins disponible. Les personnes qui viennent au Répar'café décident ou non de faire un don sur un choix personnel, il n'y a absolument rien d'obligatoire. Par ailleurs, les sommes récoltées servent à acquérir de l'outillage et des composants pour les futures réparations.

« D'ici septembre nous bénéficierons probablement d'un local permanent pour qu'on puisse s'installer de manière pérenne et stocker les différents objets. Cela me permettra de vider un peu mon grenier qui sert pour l'instaurant d'entrepôt », ironise-t-il. ■

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Cette entreprise veut créer un traitement contre la myopathie de Duchenne

SQY therapeutics, située à l'UFR de santé de l'UVSQ et qui déménagera prochainement au parc Ariane de Guyancourt, ambitionne de réaliser de premiers essais cliniques d'ici à l'automne prochain.

► ALEXIS CIMOLINO

Au sein de l'UFR de santé Simone Veil de l'UVSQ est hébergée l'entreprise SQY therapeutics. Créée en 2015, elle cherche un traitement contre la myopathie de Duchenne. Une maladie génétique très grave ne touchant que les garçons, un garçon sur 3 500 naissances, et provoquant une dégénérescence des muscles.

« C'est classé dans les maladies rares, mais ce n'est pas si rare que ça, car il y a quand même pas mal de cas. Il y a des cas où il y a une hérédité familiale, [par] le chromosome X, c'est la mère qui transmet au garçon. [...] Ça se développe dès la naissance, mais on ne voit les effets qu'entre 3 et 5 ans. Il y a souvent des problèmes d'équilibre, de marche. [...] Ensuite, l'évolution la plus importante, c'est quand ils perdent de la force musculaire, donc ils perdent la marche entre 10 et 12 ans, voire 14 », expose Christine Saulnier, gérante de SQY therapeutics, dont le fils est lui-même atteint de cette maladie, et qui, après être passée par l'Association française contre les myopathies

puis l'association Duchenne parent project France, a créé cette entreprise avec d'autres parents de malades.

Elle poursuit au sujet de la maladie : « Le cœur étant un muscle, la fin de ces maladies, c'est une insuffisance cardiaque couplée à une insuffisance respiratoire. Et là, on n'a plus beaucoup de possibilités pour les maintenir en vie [...]. Il y a d'ailleurs une partie des enfants qui, souvent, vers l'adolescence, développent une cardio-myopathie et partent assez vite, dans la vingtaine. Avec la prise en charge qu'on a aujourd'hui, [ça s'allonge]. Mon fils a 31 ans et il y en a qui ont plus de 40 ans, ce qui est spectaculaire, car il y a 20 ans, à 20 ans, on n'était plus là. » « Il y a 20 ans, c'était une maladie purement pédiatrique », abonde Luis Garcia, directeur de recherche au CNRS et conseiller scientifique de SQY therapeutics.

Ce dernier détaille le processus du traitement sur lequel travaille la start-up, visant à « utiliser les ressources du patient [...] pour lui donner la possi-



LA GAZETTE DE SQY

« C'est classé dans les maladies rares, mais ce n'est pas si rare que ça », affirme, à propos de la myopathie de Duchenne, Christine Saulnier, gérante de SQY therapeutics et dont le fils est touché par cette maladie.

bilité de produire quelque chose d'utile à partir de ce qu'il a » : « On s'adresse à des maladies génétiques, donc c'est des traitements de médecine personnalisée. Un médicament qui va marcher pour tel patient, ne va pas forcément marcher pour un autre patient atteint de la même maladie, mais avec une mutation ailleurs. Ce sont même des médicaments qui, si quelqu'un de sain le prend, ça

rend malade. Ce sont vraiment des médicaments faits pour traiter un type de patient avec un type de mutation. »

SQY therapeutics compte dans ses équipes 15 à 17 personnes, contre 5 à sa création. Un développement, conjugué aussi à ses projets, qui va contraindre la start-up à déménager d'ici quelques mois dans de nouveaux locaux au parc Ariane, à Guyancourt. « Maintenant, on a notre propre développement, à tel point que l'on va quitter l'UFR », a ainsi annoncé Christine Saulnier lors d'une visite de presse à l'UFR le 31 mars dernier. Elle précise que les futurs locaux permettront notamment de relocaliser « la production de notre molécule, qui va en clinique, qui est actuellement réalisée en Allemagne par Sanofi », mais qu'une partie de l'activité de l'entreprise restera à l'UVSQ, en particulier « la partie biologie et expérimentation animale ».

SQY therapeutics pourra ainsi mieux développer un savoir-faire et une technologie « uniques au monde », selon Luis Garcia. Et avancer sur son projet de traitement, pour lequel le premier essai clinique est prévu en septembre ou octobre prochain, sur 12 patients. « La molécule finale est coinventée entre l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale), mon laboratoire et SQY the-

rapeutics, les moyens de production et la technologie viennent de SQY therapeutics, et l'essai clinique sera réalisé à Garches (à l'hôpital Poincaré, Ndlr) », énumère le scientifique, soulignant que cela débouchera sur le premier médicament de ce type made in France.

Un médicament qui sera administré par intraveineuse. « Mais c'est quand même comme un médicament, c'est-à-dire que si on a un problème, on s'arrête, et le médicament va être éliminé du corps, avance Christine Saulnier. Donc au niveau de la sécurité des patients, c'est quand même plutôt intéressant, car on a quand même des enfants et des jeunes patients qui sont très fragiles. »

Les phases 1 et 2 seront combinées. La première consistant à administrer « une escalade de doses » à travers laquelle sera pris « tout le spectre de la maladie, avec les mutations compatibles, quel que soit votre âge », afin de vérifier la tolérabilité du traitement, explique Luis Garcia. La deuxième phase sera elle axée sur les doses afin de mesurer un éventuel bénéfice. « Si on fait [les phases] 1-2 et que tout se passe bien, on en aura peut-être pour une bonne année voire deux ans, confie quant à elle Christine Saulnier. Après, il faut continuer l'essai, il y aura sans doute d'autres phases. » ■

TRAPPES

Le plastique, c'est fantastique !

Le LoopLab s'est installé à Trappes, dans le square Stendhal, le mercredi 20 avril de 14 h à 16 h. L'occasion pour les habitants de découvrir cette mini-usine itinérante de recyclage du plastique.

► PIERRE PONLEVÉ

Le LoopLab, mini-usine itinérante, est un projet porté conjointement par e-graine, une association spécialisée dans l'éducation à l'environnement, la ville de Trappes, Terravox, une entreprise spécialisée dans la sensibilisation des citoyens à la prévention des déchets et différents bailleurs sociaux. Le concept est simple : apportez vos déchets plastique et les différentes machines se chargent de leur donner une seconde vie.

« C'est la première fois qu'on s'installe ici, donc nous attisons la curiosité. Souvent, le premier contact se fait avec les enfants, en général plus curieux. Ensuite les parents viennent à notre rencontre et nous leur expliquons le concept », explique Alix Guillien, designer chez Terravox. Concernant les objets réalisés, il n'y a que l'imagination qui limite les possibilités. Cela va du frisbee à la raquette de

ping-pong en passant par le vase ou la boule de pétanque. « Dans certains endroits où nous sommes passés, nous avons par exemple réalisé une cage de foot pour les jeunes du quartier », s'enthousiasme Alan Ruellan, chargé de missions chez Terravox.

Six étapes sont nécessaires pour la transformation du plastique

« La création d'un objet prend environ une heure. Au-delà de la création de l'objet, il y a toute une démarche de sensibilisation à l'environnement et au recyclage que nous essayons de transmettre aux personnes qui viennent nous voir », poursuit Alix. Plusieurs étapes sont nécessaires. Tout commence par le tri, car il y a différents types de plastiques et tous ne sont pas utilisés par le LoopLab. Ensuite le nettoyage desdits plas-



LA GAZETTE DE SQY

Lors de l'étape de la transformation, les morceaux de plastique sont chauffés pour pouvoir prendre la forme désirée.

tiques. Puis, le broyage pour faire des petits morceaux de plastique, plus faciles à travailler. Arrive l'étape de la transformation, où le plastique est chauffé pour pouvoir prendre la forme désirée. Ensuite le façonnage fait avec du papier de verre pour éliminer toutes les aspérités. Enfin, la dernière étape est le tamponnage pour identifier précisément le type de plastique obtenu.

En plus du LoopLab, étaient présents un atelier de réparation et vente de vélos, ainsi qu'un point de collecte ressourcerie, mis en place par Ressources & vous, « une

association qui collecte, trie, répare et remet en circuit tout objet destiné au rebus via des filières de recyclage ou par le réemploi », précise un flyer distribué aux badauds.

« Nous invitons les gens à nous apporter absolument tous les objets dont ils ne veulent plus. Nous les réparons et les remettons sur le circuit pour sensibiliser aux enjeux environnementaux et favoriser l'économie circulaire. Nous avons différentes boutiques solidaires », explique un des membres de l'association. Retrouvez plus d'informations sur l'association sur son site internet ressourcesetvous.org. ■

VOISINS-LE-BRETONNEUX

Soirée country avec Alfred

Le centre Alfred de Vigny à Voisins-le-Bretonneux propose une soirée d'initiation à la danse country.

Une fois n'est pas coutume mais le centre Alfred de Vigny propose une soirée country, le 4 juin prochain. En présence des deux associations Adéla et Quentin Country Line Dance, vous pourrez assister à la soirée Honky Tonk. Une occasion unique de découvrir la danse Country ainsi que la Line Dance. Démonstrations, initiations et un petit bal vous attendent. Alors, si vous êtes fans, n'hésitez pas à réserver votre soirée. Un food truck sera également présent pour vous permettre de vous restaurer entre deux danses.

Samedi 4 juin, de 19 h à 23 h. Date limite d'inscription au 21 mai. Tarif : 10 €. Centre Alfred de Vigny : 24, avenue du Lycée, à Voisins-le-Bretonneux, renseignements au 01 30 43 65 85, alfred-devigny@chezalfred.info

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

► PIERRE PONLEVÉ

SQY Une nouvelle affaire de triche secoue l'UVSQ

L'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, à nouveau frappée par une affaire de triche, concernant cette fois les étudiants inscrits en première année de médecine.



Certains étudiants auraient triché en utilisant la fonction « traduction » accessible depuis leurs tablettes numériques.

Tous les étudiants inscrits en première année de médecine à l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines vont être obligés de repasser leur épreuve d'anglais, car durant un examen qui a eu lieu le mercredi 20 avril, certains étudiants auraient triché en utilisant la fonction « traduction » accessible depuis leurs tablettes numériques.

Une nouvelle affaire de triche qui fait écho à celle de janvier dernier, où plusieurs centaines d'étudiants inscrits en deuxième année de médecine avaient été suspectés d'avoir également triché lors d'un QCM. Des groupes de discussion sur des messageries instantanées avaient été utilisés pour que les étudiants s'échangent les bonnes réponses. La moyenne générale particulièrement élevée lors de ces épreuves, mais également des erreurs commises aux mêmes questions avaient alerté l'administration (lire notre édition du 18 janvier 2022.)

« Ce jeudi matin, les quelque 700 étudiants inscrits en première année de médecine à l'UVSQ ont appris que l'épreuve d'anglais sur laquelle ils avaient planché la veille était... annulée », relate un article du Parisien.

L'épreuve portait sur un questionnaire à choix multiples (QCM) à faire sur tablette numérique. « L'administration a visiblement découvert qu'un certain nombre d'étudiants avaient utilisé une fonction qui propose une traduction instantanée, sur les tablettes fournies par l'université », continue l'article de nos confrères.

« Ce matin (jeudi 21 avril), alors que toutes les épreuves étaient terminées, on nous a retenus dans l'amphi pour nous expliquer qu'on allait devoir repasser le QCM d'anglais à midi. Finalement, ils nous ont annoncé que l'épreuve serait réorganisée dans deux semaines », explique une étudiante.

« Afin de prévenir la triche, l'administration renonce aux tablettes et déclare que la prochaine session sera réalisée avec des sujets et des grilles QCM éditées sur papier », précise un article du Figaro. Contacté par La Gazette, le doyen de la faculté de médecine n'a pas répondu à notre demande. ■

Montigny Conflit autour de la tombe de Rayan, 11 ans, décédé suite à un accident de la route

La tombe du jeune Rayan, 11 ans, décédé lors d'un accident de la circulation en novembre 2021, est source de conflit entre ses parents.

Le 6 novembre 2021, le petit Rayan, 11 ans, a trouvé la mort, suite à un tragique accident de la route. « Il était cramponné à son frère, sur la moto qui l'emportait récupérer sa console de jeux, en réparation à Paris. Le trajet s'annonçait agréable depuis les Yvelines. Il s'est achevé dans les larmes », relate un article de 78actu.

La tombe du jeune garçon, située dans le carré musulman du cimetière de Montigny-le-Bretonneux, porte des indications telles que son prénom, le nom de sa mère et celui de son père. Y figurent également ses années de naissance et de décès. « Tout autour, des fleurs, d'autres plaques aux formes diverses et variées qui reposent sur des cailloux blancs. Et des mots laissés par les enfants de sa classe. [...] En fait, c'est toute une communauté qui y témoigne de sa douleur et de sa tristesse », poursuit

l'article.

Christelle Balavoine, sa maman, est catholique, son ex-mari est musulman. « L'inhumation de Rayan va amorcer un premier conflit. Et un compromis. Rayan reposera à Montigny-le-Bretonneux, dans une tombe spécialement aménagée pour satisfaire à minima toutes les parties. La cérémonie sera laïque. Juste laïque », précise l'article de nos confrères.

Christelle passe quotidiennement au cimetière se recueillir sur la tombe de son fils, pendant de longues minutes. Malheureusement, depuis la cérémonie, la maman s'est rendu compte que des objets et des mots disparaissaient de la tombe. « J'ai rapidement eu des soupçons envers mon ex-mari. Et la suite m'a donné raison », a-t-elle témoigné à 78actu.

La maman en deuil a obtenu l'autorisation de placer des caméras

pour surveiller la tombe de son fils. « Aucune mère ne devrait faire ça. C'est glauque... », se désolait-elle.

Grâce à la mise en place de ce dispositif, elle a eu confirmation de ses craintes. « Regardez ! On voit mon ex-mari prendre les petits objets et les jeter. On le voit aussi inonder toutes les fleurs. C'est incompréhensible ! Je l'ai eu au téléphone, il m'a dit que c'était de ma faute si Rayan était mort », continue-t-elle auprès de 78actu.

Plusieurs plaintes ont été déposées par la mère, sans succès. Elle ajoute que « [...] Tout le monde l'aimait dans le quartier. C'est ce souvenir-là que les gens doivent garder de lui. Pas celui de sa tombe où des objets sont volés ». 78actu explique avoir contacté le père de Rayan. Celui-ci « s'est engagé à mettre la rédaction en relation avec son avocat. À ce jour, nous n'avons eu aucun retour », conclut l'article. ■

Plaisir Une patrouille de police visée par des jets de pierres

Le vendredi 15 avril, des policiers, qui circulaient dans la rue Lowes-toft vers 00 h 40, ont été la cible de jets de pierres sans être tou-

chés. Une dizaine de jeunes ont été dispersés suite à l'utilisation de l'armement collectif. Aucun dégât ni aucun blessé n'est à déclarer. ■

Élancourt 320 élèves ont assisté à des actions de prévention menées par le commissariat d'Élancourt

Le jeudi 21 avril, des référents prévention du commissariat d'Élancourt ont effectué des actions, auprès des élèves de seconde du lycée professionnel Henri Matisse sur les conduites à risque, mais également avec les élèves de 6^e du

collège Youri Gagarine de Trappes, qui ont été sensibilisés eux sur les lois et les règles de conduite. Au total, 320 élèves ont pu participer à cet atelier de prévention organisé par le commissariat d'Élancourt. ■

Plaisir Trois jours après, les policiers de nouveau attaqués

Rebelote pour les policiers de Plaisir. Le lundi 18 avril dans la rue du Valibout cette fois, une patrouille de police a, de nouveau, été prise pour cible par une dizaine d'individus, trois jours après une précédente attaque. On ne sait pas si ce sont les mêmes personnes qui sont à l'origine de ces nouveaux jets de pierres.

Vers 23 h 05, les policiers ont aperçu un groupe hostile composé d'une dizaine d'individus qui leur ont jeté des pierres. Les forces de l'ordre ont été obligées d'utiliser l'armement collectif. Les auteurs se sont rapidement dispersés. Il n'y a eu aucun blessé ni aucun dégât matériel. ■

Saint-Cyr-l'École Un enfant de cinq ans victime d'un accident de la route

Un accident de la route entre deux poids lourds s'est produit le samedi 16 avril à 9 h du matin, faisant cinq blessés.



Les pompiers et les forces de l'ordre se sont rapidement rendus sur place.

Un enfant de cinq ans a été fauché dans un accident de la route. L'accident s'est produit le samedi 16 avril, vers 9 h du matin, au niveau de l'avenue Jean Jaurès à Saint-Cyr-l'École. « L'accident a fait cinq blessés. Trois des cinq victimes sont en état d'urgence relative », relate un article de 78actu.

« Aucun blessé grave n'est à déplorer »

« Aucun blessé grave n'est à déplorer, mais l'issue aurait pu être dramatique dans cet accident de la circulation impliquant deux poids lourds », continue l'article. L'accident s'est

produit sur la route départementale 11, et implique une collision entre deux poids lourds, un bus et un camion frigorifique. « Le bus de la ligne 54, effectuait la liaison entre Saint-Cyr-l'École et Guyancourt - Droits de l'Homme », précise nos confrères.

Le choc entre les deux véhicules a, à priori, eu lieu à une allure modérée, selon les forces de police, qui étaient sur place. Les cinq victimes, dont les jours ne sont pas en danger, ont été transportées dans différents hôpitaux à Versailles, à la clinique des Franciscaines et au centre André Mignot. ■



**SUEZ agit au quotidien
sur le territoire
pour fournir un service essentiel.**

Dans les Yvelines, les 368 collaborateurs de SUEZ agissent au quotidien pour fournir de l'eau potable de qualité à 820 000 habitants et traiter les eaux usées de 1 400 000 habitants.

SUEZ est également un acteur impliqué du territoire, notamment à travers FACE Yvelines ou des actions telles que la Plomberie Solidaire.

© Antoine Meyssonnier



Rugby Après un gros imbroglio juridique, l'URC78 ne jouera finalement pas les phases finales

Le club saint-quentinois espérait terminer dans le top 4 du championnat d'Honneur et ainsi accéder aux quarts de finale après récupération d'un point arbitre. Mais il a été débouté par le tribunal administratif.



L'URC78 ne récupérera finalement pas son point arbitre et terminera donc sa saison par des matchs de classement.

Ils espéraient jouer un quart de finale le 17 avril, mais il n'en a rien été. L'Union rugby centre 78 (URC78) avait bien terminé 5^e de sa poule en Honneur, alors que seuls les quatre premiers accèdent aux phases finales, mais comptait récupérer un point suite à un litige concernant des points arbitre. « Il y a les points terrain et les points par rapport au fait d'avoir un arbitre qui a arbitré six matchs. Ce qui nous mettrait au-dessus de Paris XO (concurrent de l'URC78 pour la 4^e place, Ndlr), explique Lionel Garrigue, coprésident de l'URC78. Notre arbitre a bien arbitré cinq matchs et non pas six, mais on invoque le fait qu'il était parti en région lyonnaise pour raisons professionnelles, et car trois matchs pour lesquels il s'était engagé ont été annulés pour motif Covid. » Il ajoutait début avril que la Ligue Île-de-France « nous a donné raison » et confiait être « à 90 % » sûr de se qualifier.

Sauf que Paris XO a déposé un recours devant le tribunal administratif qui « a débouté la Ligue et l'a même condamnée à 1 500 euros d'amende, pour les frais d'avocats », évoque Lionel Garrigue, s'interrogeant sur ce qu'il considère comme une ingérence du tribunal administratif. « Normalement, la commission des règlements est souveraine au sein de chacune des ligues, estimait-il le 18 avril. Nous, on ne va pas aller plus loin, mais on a alerté la Ligue, en leur disant 'Attention, si on rentre là-dedans, n'importe qui sur tout le territoire peut contester une décision des commissions de chacune des ligues'. »

Dans un premier temps, la Ligue semblait aller dans le sens du club

saint-quentinois en décidant de ne pas faire jouer les matchs suivants de la saison. Cela aurait même pris une ampleur nationale, montant jusqu'à la Fédération française de rugby (FFR), qui « a décidé de ne faire jouer aucun match, car ils ne veulent absolument pas donner la possibilité aux clubs de porter des recours devant le tribunal administratif », précisait alors Lionel Garrigue. « Chaque commission est légitimée pour porter des jugements éclaircis, poursuit-il. Quand on est passés en commission des règlements, il y avait quand même une dizaine de personnes à l'écoute, [...] qui représentent toutes les strates de la Ligue. À l'unanimité, ils ont dit que l'URC78 avait de légitimes prétentions à récupérer son point arbitre. »

Mais finalement, le coprésident de l'URC78 nous a fait savoir le 25 avril que la FFR avait pris la décision de, certes, faire appel « pour la partie financière », mais en revanche d'entériner « le résultat que le tribunal administratif avait donné en nous déboutant de notre démarche ». « Ils nous ont demandé notre avis, car on est dans notre plein droit, poursuit Lionel Garrigue. Mais s'ils nous

donnaient raison [pour le point arbitre], ils étaient obligés [...] de faire en sorte qu'aucune équipe Honneur ne jouait en Île-de-France ce week-end-là et le week-end d'après le temps que le dossier soit instruit au niveau de la Cour d'appel. Donc on a validé le fait que tant pis, on avait la 5^e place et pas la 4^e. »

C'est donc bien Paris XO qui a eu le droit d'affronter Paris 15 en quart de finale. « On avait la possibilité de se qualifier pour monter en Fédérale 3 [en cas d'accession en finale], mais avec peu de chances quand même », reconnaît Lionel Garrigue, estimant qu'« on a notre place en Honneur, mais on n'a pas encore les moyens de jouer la Fédérale 3 ». La déception reste néanmoins très forte, soupire-t-il, avec beaucoup d'agacement : « C'est absolument anormal que les commissions régaliennes de la FFR soient elles-mêmes remises en question par un tribunal administratif. Ça peut créer un précédent qui serait très préjudiciable au fonctionnement de la FFR. » L'URC78 va donc jouer trois matchs de classement d'ici la fin de la saison, dont le premier le 1^{er} mai à Nemours. ■

Football Maurepas se reprend mais reste hors des deux premières places

Les Maurepasiens ont battu Étampes (3-0) mais restent hors des places permettant de monter en R2.

Un gros passage à vide. C'est ce qu'a connu l'AS Maurepas en R3. Longtemps 2^{es} du championnat et donc en position de monter en R2, les Maurepasiens ont connu une série de trois défaites de rang, dont ils viennent à peine de sortir grâce à un large succès face à la lanterne rouge, Étampes (3-0), le 24 avril lors de la 18^e journée de R3. « C'était important de se remettre dans le bon sens et de prendre les points face à une équipe de bas de tableau, confie l'entraîneur, Christophe Roussey. Même si on avait perdu à l'aller contre eux, on avait à cœur de gagner dimanche pour se relancer un peu, et espérer, à quatre journées de la fin, être toujours en course pour la montée. » Il

explique notamment la mauvaise série par le fait d'être tombé « sur des équipes qui, individuellement et collectivement, avaient beaucoup plus de qualités qu'un championnat de R3 ». En l'occurrence, le leader Gretz-Tournan (défaite 1-0) puis la réserve du Mée (4-0) et celle de Versailles (4-3). Une spirale à laquelle Maurepas a donc mis fin, mais le club reste 3^e, à un point de la 2^e place. « Après, on vient juste de monter en R3 (en 2020, Ndlr), donc l'objectif n'est pas de jouer la montée, tempère Christophe Roussey. Pour nous, c'est que du plus. [...] On va essayer de gagner les matchs qui nous restent, et espérer qu'il y ait un petit faux pas au-dessus. » ■

Cyclisme Des randonnées pédestres et cyclotouristes au départ de La Verrière

Le 1^{er} mai, les Lions Clubs d'Élancourt, Aqualina Rambouillet et Vallée de Chevreuse, le club de cyclotourisme de Maurepas et l'association des Amis de l'Institut MGEN de La Verrière organisent les 1^{res} RandoSolidaires de l'Institut MGEN de La Verrière. Des randonnées cyclistes et pédestres au départ de ce dernier, au profit

des jeunes patients de santé mentale et des résidents de l'Ehpad de l'institut. Trois parcours seront au choix : 26,55 ou 85 km pour le vélo, et 7 ou 9,5 ou 11 km pour les randonnées pédestres. Le tarif s'élève à 10 euros par personne, inscriptions sur place à partir de 7 h 30 ou sur le site du Lions Clubs, renseignements au 06 74 09 18 88. ■

Sports insolites Des tournois en réalité augmentée à La Verrière et Maurepas

Le hado, sport en réalité augmentée venu du Japon, débarque dans ces deux communes avec un tournoi Les Cités fantastiques, organisé le 2 mai à La Verrière et le 5 mai à Maurepas.

Le sport en réalité augmentée s'invite à Saint-Quentin-en-Yvelines. Celle-ci se décline même dans le sport avec le hado, le tout premier jeu collectif en réalité augmentée, venu tout droit du Japon. « Vous pensez que les jeux vidéo, ce n'est pas vraiment du sport ? C'est que vous n'avez jamais entendu parler du hado », avance même la Ville de

Maurepas sur sa page Facebook. Le Mille club de la commune organise en effet le 5 mai de 17 h à 20 h un tournoi hado. Un tournoi intitulé Les Cités fantastiques et qui aura aussi lieu quelques jours plus tôt à La Verrière, le 2 mai, de 13 h 30 à 18 h au gymnase de La Fraternité, pour ce qui sera le premier tournoi dans les Yvelines, de cette discipline

où « les joueurs, munis d'un bracelet connecté et portant un casque sur les yeux, s'affrontent par équipe, lançant des boules d'énergie pour attaquer ou se protégeant avec un bouchier virtuel, comme dans Dragon Ball », indique la Ville. Renseignements et modalités d'inscription sur les pages Facebook et sites internet des municipalités concernées. ■



RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS DE NOS SUPERMARCHÉS SUR LIDL.FR

Année 2022 - Photo non contractuelle - Sauf erreurs typographiques - LIDL RCS Créteil 343 262 622.

POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE GRIGNOTER ENTRE LES REPAS. WWW.MANGERBOUGER.FR



Le vrai prix des bonnes choses

Nous ouvrons la voie aux idées neuves.



EUROVIA



**Eurovia Ile-de-France
Agence de Saint-Quentin-en-Yvelines**

Rue Louis Lormand
78320 La Verrière cedex
T/ 01 30 13 85 00 - F/ 01 30 62 69 77
st-quentin-en-yvelines@eurovia.com

www.eurovia.fr



CULTURE LOISIRS

► ALEXIS
CIMOLINO

Coignièrès Appel à candidatures pour la Fête de la musique

Il ne reste plus que quelques jours pour s'inscrire à la Fête de la musique à Coignièrès du 21 juin. Les artistes et/ou groupes intéressés par la perspective de se produire dans la ville ont jusqu'au 29 avril pour répondre à cet appel à candidatures, ou plutôt « *appel aux talents* », selon les termes utilisés par la municipalité sur son site internet.

« *Les chanteurs et musiciens de tous âges et de tous genres musicaux (rock, classique, rap, blues, hip-hop, techno...)* » sont ainsi invités à remplir une fiche d'inscription disponible sur le site internet de la Ville ou en mairie, indique la commune. La Fête de la musique, qui n'existe que depuis 2019 à Coignièrès, a lieu dans le parc de la Prévenderie, où un concert sera prévu de 19 h à 1 h du matin. Renseignements au 01 30 13 17 67. ■

Villepreux Donnez une seconde vie à vos déchets en les transformant en œuvre d'art

Poubelle la vie. C'est le nom de l'opération lancée par la Mairie de Villepreux. Le principe : récupérer ses déchets du quotidien et créer une œuvre d'art à partir de ces derniers. « *Vous pouvez choisir de faire une œuvre picturale classique ayant pour sujet une nature morte représentant des déchets ou en utilisant des éléments de déchet*, précise la Ville sur sa page Facebook. *Par exemple une sculpture réalisée à partir de vieilles canettes, boîtes d'œufs, bouteilles en plastique, papier, carton, métal.* » Les personnes intéressées ont jusqu'au 30 avril pour envoyer une photo de leurs créations à evenementiel@villepreux.fr. Règlement et modalités de participation disponibles sur villepreux.fr. ■

Saint-Quentin-en-Yvelines Une balade à vélo à la découverte de l'étang de l'Île de loisirs

Ce rendez-vous, programmé le 30 avril, permettra notamment de découvrir l'histoire de l'étang de Saint-Quentin, plus grand plan d'eau d'Île-de-France.



ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

Les participants auront aussi l'occasion de longer ou sillonner différents espaces de l'Île de loisirs, comme le golf ou la réserve naturelle nationale, forte de ses 230 espèces d'oiseaux (photo).

Une promenade à vélo « *autour de l'étang* » a lieu le 30 avril à partir de 14 h 30. Organisée par le Musée de la ville de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY), et au départ du Vélodrome national, elle permettra de partir à la découverte de l'étang de Saint-Quentin.

Différents espaces de l'étang et de l'Île de loisirs sillonnés

Ce dernier est le plus grand plan d'eau d'Île-de-France avec ses 120 à 250 hectares de superficie, dont une bonne partie sur l'Île de loisirs de SQY. Il possède aussi une histoire importante, « *de la légende des reliques de Saint-Quentin à l'Île de loisirs actuelle, en passant par le réseau hydraulique du Roi Soleil qui alimentait*

en eau les bassins et fontaines de Versailles », indique le Musée de la ville sur son site internet. Une histoire que cette balade d'environ deux heures et demie permettra d'éclaircir.

Les participants auront aussi l'occasion de longer ou sillonner différents espaces de l'Île de loisirs, comme le golf, la réserve naturelle nationale forte de ses 230 espèces d'oiseaux, ou encore bien sûr la digue mise en service par Vauban en 1685, près de laquelle trônent des pins noirs de Salzmann. Les tarifs sont de 2 euros pour les résidents de SQY et de 3 euros pour les autres, réservations sur sqy.fr. Balade à partir de 7 ans, port du casque obligatoire pour les enfants, vélos non fournis. ■

Guyancourt Le concours d'arts visuels de retour

Artalents, où sont présentées des œuvres de différentes techniques, se tient jusqu'au 15 mai à la salle d'exposition de Villaroy.

Artalents, dont c'est cette année la 7^e édition, se tient actuellement et jusqu'au 15 mai à la salle d'exposition du quartier de Villaroy, à Guyancourt. « *Gratuit et ouvert à tous les artistes* », ce concours d'arts visuels « *présente une sélection d'œuvres de différentes techniques (peinture, estampe, photographie, sculpture, dessins, techniques mixtes...), choisies par un jury de professionnels* », indique la Ville. Cette année, l'invité d'honneur sera l'artiste Frédéric Oudrix, ex-élève du collège Éluard dans la commune et qui « *fait de la gouache et du papier ses outils privilégiés pour*

construire des paysages forestiers habités par les émotions du moment », ajoute la Ville.

Une conférence sera organisée le 14 mai

Autour de l'exposition, une conférence sera organisée le 14 mai de 11 h à 12 h à la maison de quartier Monod, sur le thème « *Comment trouver une galerie ?* », et une visite de l'exposition ainsi qu'un atelier de linogravure se tiendront le même jour de 15 h à 18 h. Détails sur guyancourt.fr. ■

Coignièrès Derniers jours pour s'inscrire à la fête de l'environnement

Les personnes intéressées ont jusqu'au 30 avril pour s'inscrire et apporter leur contribution de différentes manières possibles à cet événement, qui se tiendra le 22 mai à l'espace Daudet.

Les personnes souhaitant contribuer à l'organisation de la fête de l'environnement à Coignièrès – en proposant un stand, un atelier ou une animation en lien avec l'événement, en apportant leur aide pour l'organisation de l'événement, en faisant partie de l'équipe bénévole, ou d'une autre manière – n'ont plus que jusqu'au 30 avril pour postuler. « *Vous êtes passionné par les plantes, les animaux, l'alimentation saine, les producteurs locaux ou le fait maison ? Participez à l'organisation de la fête*

de l'environnement 2022. Venez partager vos connaissances, votre expérience et vivre une expérience unique. Petits et grands, toutes vos idées sont les bienvenues : ateliers, animations, démonstrations... », peut-on lire sur le site internet de la Ville. Inscriptions via un formulaire téléchargeable sur le site internet municipal ou au 01 30 13 17 68, ou par mail à l'adresse environnement@coignieres.fr. La fête de l'environnement aura lieu le 22 mai à l'espace Alphonse Daudet. ■

Voisins Les spectacles de la compagnie Garde- fou sont de retour

La compagnie ignymontaine Garde-fou, qui se produit souvent salle de la Tour, à Voisins-le-Bretonneux, y fait son retour avec des spectacles proposés jusqu'au 8 mai. « *La compagnie des Garde-fou propose une série de spectacles, travaillés pendant leurs ateliers* », précise le site internet de la municipalité de Voisins. Des spectacles décalés, tels que des contes 100 % cruels, des réécritures de contes ou encore des représentations inspirées de faits réels. Programme complet sur voisins78.fr. ■

Coignièrès Inscriptions en cours pour les Foulées couleurs

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 18 mai pour participer à l'édition 2022 des Foulées couleurs, qui font leur retour à Coignièrès après trois ans d'absence. Cet événement « *sportif, festif et gratuit* », alliant course, marche à pied et projection de poudres colorées, aura lieu le 21 mai au gymnase du Moulin à vent, à partir de 10 h 30 du matin, avec notamment un échauffement sur des airs de Zumba à 11 h. Bulletin d'inscription à télécharger sur le site internet communal et disponible en mairie. ■

La Verrière Peinture, dessin, collages et photos exposées au Scarabée

Le Scarabée accueille jusqu'au 14 mai certaines œuvres de trois artistes : Mallory Bernard, Béatrice Ferté et Norma Pedroche.

Jusqu'au 14 mai, se tient au Scarabée, à La Verrière, une exposition présentant des œuvres de trois artistes : Mallory Bernard, Béatrice Ferté et Norma Pedroche. « *Cette nouvelle exposition prolonge le croisement des univers et réunit trois femmes, peintres ou photographe, indique le site internet de la municipalité. Elles ont en commun leur engagement d'artiste et celui d'exercer un métier tourné vers le soin et la transmission.* »

Mallory Bernard, peintre représentant « *la place et l'avenir de la représentation dans l'art* », présente ici *Les 36 vues de ma vie*, série de peintures où elle tente « *de*

retranscrire des instants de vie quotidienne tels qu'elle les voit de [s]es yeux et dans lesquels chacun peut se reconnaître », rapporte la Mairie sur son site internet. Béatrice Ferté, photographe amateur et aussi soignante, présente *Vestiges*, des clichés pour « *apprendre à se questionner* », notamment sur « *les traces que l'homme laisse sur son passage* », qui [l']interpellent, explique-t-elle sur le site internet municipal. Quant à Norma Pedroche, dans *Fenêtres et Vent et lumière*, série de peintures, dessins et collages, elle s'attache « *aux sensations et aux atmosphères* » des rues de sa ville natale : Mexico, indique la Ville. ■



La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

Rédacteur en chef :
David Canova
david.canova@lagazette-sqy.fr

Actualités, sport, culture :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, faits divers :
Pierre Ponlevé
pierre.ponleve@lagazette-sqy.fr

Directeur de la publication, éditeur :
Lahbib Eddaoudi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaoudi
pub@lagazette-sqy.fr

Conception graphique :
Mélanie Carvalho
melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr

Imprimeur : Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2646-3733 - Dépôt légal : 04-2022
Edité par *La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines*, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

Ne pas jeter sur la voie publique.

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

	1	9						5
		4			1		3	6
3			4	5		1	8	
		6		7	3	2	9	
		1		8	4		5	
	3				9		4	8
				6	5			2
	2			4				3
9	6	5		1	2	8	7	4

SUDOKU : niveau difficile

4	2			5			6	
			8				7	
				4	9		1	2
	1			6		4		
		7					5	
				7				
6		9						
					7		8	
1	5		2	3	6			9

Solutions de La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n° 172 du 19 avril 2022 :

8	9	7	6	4	5	1	2	3
5	3	2	1	7	9	6	8	4
6	4	1	3	8	2	9	5	7
1	8	5	9	3	4	7	6	2
2	7	9	5	6	8	3	4	1
4	6	3	2	1	7	8	9	5
9	2	6	7	5	3	4	1	8
3	1	4	8	2	6	5	7	9
7	5	8	4	9	1	2	3	6

7	9	6	5	3	1	2	4	8
5	3	4	8	2	6	9	1	7
2	1	8	7	4	9	5	6	3
3	2	5	1	7	4	8	9	6
9	4	7	2	6	8	1	3	5
8	6	1	3	9	5	7	2	4
4	5	3	9	8	2	6	7	1
1	7	9	6	5	3	4	8	2
6	8	2	4	1	7	3	5	9

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

**Vous êtes entrepreneur,
commerçant, artisan,
vous désirez passer votre publicité
dans notre journal ?**



Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

**SAINT
QUENTIN
EN YVELINES**

Terre d'innovations

ENSEMBLE

A 100%



"EN ROUTE VERS
LA RÉUSSITE"

— “ —

Intégrez le
SpringCamp
du 30 mai au 10 juin !

” —

100% remobilisé

métiers

numérique

100% réussite !

100% impliqué

Infos & inscription sur :

sqy.fr/ensemble

Financé par

 **MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION**
Égalité
Territoires
Projet



**PLAN
D'INVESTISSEMENT
DANS LES COMPÉTENCES**

Opéré par



**BANQUE des
TERRITOIRES**
GRUPPE CAISSE DES DÉPÔTS



SQY
Terre d'innovations